

## **EXTRAITS DECISIONS CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 09.09.2013 AU 24.02.2014**

#### **Réfection routes communales - Adjudications**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises les meilleur marché suivantes :

1. routes des Ravaires à Morgins : à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 76'376.00 TTC;
2. place face hôtel Helvétia à Morgins : à l'entreprise Sabeco SA, pour le montant de CHF 28'938.35 TTC;
3. route du Village à Morgins : à l'entreprise Sabeco SA, pour le montant de CHF 18'662.95 TTC.

#### **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot - Aménagements extérieurs - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Sabeco SA, pour le prix de CHF 64'227.60 TTC.

#### **Réseau d'égouts - Secteur "Charbonailles" - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le prix de CHF 136'947.55 TTC.

#### **Ouverture de la nouvelle crèche-garderie le mercredi**

Le Conseil municipal accepte de compléter l'offre en ouvrant la crèche-garderie 5 jours/semaine dès janvier 2014.

#### **Parking communal - Adjudication travaux de forages**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Tecfor SA, pour le montant de CHF 14'720.00 TTC.

#### **Remise en état des routes agricoles - Décision du Conseil d'Etat**

Le Conseil municipal accepte la décision du Conseil d'Etat concernant le subventionnement des routes agricoles.

#### **Chemin des Fontaines - Zone 30 km/heure**

Le Conseil municipal accepte le prolongement de la zone 30 km/h sur notre Commune pour uniformiser cette route avec la Commune de Monthey.

#### **Paroisse de Troistorrents-Morgins - Cautionnement crédit chauffage de l'église**

Le Conseil municipal accepte le cautionnement qui se monte à CHF 216'000.00 (120 % du crédit) afin de garantir l'emprunt CHF 180'000.00 de la Paroisse de Troistorrents-Morgins pour le chauffage de l'église.

### **Réseau d'itinéraires VTT sur le territoire communal - Adjudication offre pour les dossiers de mise à l'enquête**

Le Conseil municipal accepte d'adjuger au bureau Drosera SA l'offre pour les dossiers de mise à l'enquête publique d'approbation des 5 itinéraires VTT de descente et du réseau d'itinéraires, d'un montant de CHF 15'660.00 TTC., selon la procédure de gré à gré.

### **Réhabilitation des gorges de la Vièze - Présentation et avant-projet de budget**

Le Conseil municipal accepte unanimement l'avant-projet de la passerelle prévue sur la Vièze reliant le fonds de Vers-Encier et les hauts de Choëx.

Des panneaux seront posés sur les thèmes de la faune et de la flore, des meunières, de la Vièze en furie et sur les 3 usines.

### **Renouvellement du droit de superficie distinct et permanent pour Fayot**

Le Conseil municipal accepte le renouvellement du droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur du FC Troistorrens, à titre gratuit, pour une durée de 33 ans, en intégrant aussi la buvette/dépôt du terrain d'entraînement.

### **Traitement ferraille, papier, objets encombrants - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger la récupération de la ferraille à l'entreprise Birchler, du papier à l'entreprise Retripa et des objets encombrants à la SATOM.

### **Danger lié aux crues et laves torrentielles : Offre d'honoraires complémentaire pour la réalisation d'un plan d'alarme et d'intervention d'urgence - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger, selon le principe de gré à gré, l'étude complémentaire au bureau François-Xavier Marquis Sàrl pour la réalisation des plans et fiches d'intervention, pour un coût total de CHF 35'970.60 TTC.

Pour rappel, les subventions sont de l'ordre de 95 %.

### **Patentes pour vente de boissons lors de manifestations publiques**

Le Conseil municipal décide de supprimer la taxe de CHF 50.00 à facturer aux sociétés pour la vente de boissons lors de leurs manifestations.

### **Route de Torrencey - Etape 1 - Adjudication honoraires d'ingénieur**

Le Conseil municipal décide d'adjuger, selon la procédure de gré à gré, l'offre au bureau d'ingénieurs Jean-Michel Vuadens SA pour un montant de CHF 50'000.00 TTC.

### **Système de gestion du réseau d'eau - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux pour la modernisation de la télétransmission du système de gestion du réseau d'eau, selon procédure de gré à gré, à l'entreprise Rittmeyer SA pour le montant de CHF 105'439.00 HT réparti sur 2 ans.

### **Passerelle des égouts traversant le torrent de la Tine - Adjudication réfection platelage**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux, selon la procédure de gré à gré, à notre service forestier pour un montant de CHF 21'426.95 TTC..

### **Commission parking - Adjudication des premiers travaux de réalisation**

Le Conseil municipal adjuge les travaux suivants aux entreprises recommandées par le bureau BFIK, soit :

- **Travaux de génie civil** : à l'entreprise Implenia SA à Martigny, pour le montant de CHF 10'006'440.20.
- **Fournitures éléments préfabriqués en béton** : à l'entreprise Prébéva SA à Evionnaz, pour le montant de CHF 1'054'161.55.
- **Installations électriques** : à l'entreprise Toutélec SA à Troistorrents, pour le montant de CHF 344'695.05.
- **Installations de ventilation** : à l'entreprise Climaval SA à Sion, pour le montant de CHF 77'765.80.
- **Installations sanitaires** : à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl à Monthey, pour le montant de CHF 232'452.10.
- **Installation Sprinkler** : à l'entreprise DES SA à Romanel/Lausanne, pour le montant de CHF 97'972.35.
- **Ascenseurs** : à l'entreprise Kone SA à Sion, pour le montant de CHF 102'088.30.

### **Chemin du Crétian - Adjudication travaux de renforcement**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise la meilleur marché, soit Schmidli & Cie SA, pour le montant de CHF 34'961.85.

### **Achat d'un nouveau container pour la déchetterie**

Le Conseil municipal accepte l'achat d'un container pour environ CHF 7'000.00 TTC, avec la reprise de l'ancienne benne.

### **Acte d'échange et constitution de servitude Commune-Bourgeoisie de Troistorrents et Société coopérative agricole de Troistorrents-Morgins**

#### **Enoncé de la décision :**

Le Conseil municipal accepte la constitution d'une servitude de passage à charge de la parcelle N°51 et en faveur de la société coopérative agricole de Troistorrents-Morgins pour les parcelles N°4843 et 1883.

Le Président :

Le Secrétaire :